

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dix projets originaux récompensés

Les lauréats sont venus chercher leurs prix mardi 3 octobre, lors d'une cérémonie organisée pour cette 4^e édition des Trophées du développement durable

Des chambres zéro déchets, un restaurant-traiteur écoresponsable, une boutique de torréfaction qui travaille au feu de bois... Pour la quatrième année, le Département de la Dordogne a distingué dix entreprises innovantes en matière de développement durable. Ces Trophées du développement durable ont été remis mardi 3 octobre au Conseil départemental à Périgueux. Cette année, ils étaient 30 candidats, soit le double de l'édition 2022.

Les Amis des doublorigènes de Saint-Vincent-Jalmoutiers ont été récompensés pour leur jardin d'arts et de loisirs noncha-

lants ; la Communauté de communes Vallée de l'Homme et le Pôle d'interprétation de la Préhistoire (PIP) pour son atlas de la biodiversité communale en Vallée de l'Homme ; l'hôtel Le Centenaire aux Eyzies pour des chambres zéro déchets ; le collège Le roi-Gourhan du Bugue pour un projet biodiversité et réchauffement climatique ; l'enseigne Bocaux de liens à Brantôme pour son restaurant-traiteur écoresponsable ; Marine Vigier Paysagiste DPLG de Chalagnac pour l'aménagement des abords de l'étang communal de Firbeix ; la compagnie Ouïe Dire à Coulouneix-Chamiers pour Le Cockpit,



Les lauréats sont venus chercher leurs prix mardi 3 octobre au Conseil départemental. DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

un lieu culturel de proximité ; l'association Manège de Bergerac pour son action « ReCréation » ; la commune de Mauzens-et-Miremont pour sa salle poly-

valente « durable » et enfin, l'entreprise Cafés Layac à Vitrac pour sa façon de torréfier le café au feu de bois.

Virginie Desmet